PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constations effectuées à la demande de SANICAR SAS
560, Route de VALFROIDE - 38690 COLOMBE, constructeur de la deuxième étape, que le véhicule :
N° VF1FDC1L6 37229236 présenté comme prototype d'un aménagement de carrosserie en Ambulance, réalisé sur véhicules de marque RENAULT, type et version : FDCYLH mod – FDC2L6 mod – FDC1L6 mod FDCYL6 mod – FDC1LH mod - FDCDL6 mod – FDC2LH mod – – satisfait aux dispositions des articles :R 311-1 à r 318-5, R 321-20 ET R 413 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.
La numérotation dans la série du type commence à :

FDCYLH mod	- VF1FD******36704922
FDC2L6 mod	- VF1FD******33750699
FDC1L6 mod	- VF1FD******33750699
FDCYL6 mod	- VF1FD******33750699
FDC1LH mod	- VF1FD******33750699
FDCDL6 mod	- VF1FD******36704922
FDC2LH mod	- VF1FD******33750699

Le présent procès verbal de réception et son certificat de conformité ne peuvent être produits seuls à l'appui d'une déclaration de mise en circulation du véhicule.
Le procès verbal de réception et le certificat de conformité du véhicule non aménagé devront être obligatoirement joints.

Vu, approuvé et enregistré
Sous le N° L-0067..07.00.
Lyon le : 15 mai 2007
Pour le directeur régional de l'industrie de la recherche et de l'environnement et par délégation, l'attaché à la division des contrôles techniques

GRENOBLE le, 10 mai 2007
L'adjoint au chef de la subdivision

Signé : Christian GUHUR

Signé : A. DANIERE

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné, Guy SOULIER, représentant dûment accrédité de la Société SANICAR constructeur de la 2 eme étape , certifie :
A) que le véhicule livré
1. genre : VASP
2. marque : RENAULT
3. type : FDCYLH mod – FDC2L6 mod – FDC1L6 mod – FDCYL6 mod – FDC1LH mod - FDCDL6 mod – FDC2LH mod

4. numéro dans la série du type : **VF1FDC1L6 40977827**
4 bis. Numéro de transformation : **12675**

	FDCYLH mod	FDC2L6 mod	FDC1L6 mod	FDCYL6 mod	FDC1LH mod	FDCDL6 mod	FDC2LH mod
(D.3) Dénomination commerciale :	Voir certificat de conformité du véhicule de base						
(E) N° d'identification :	VF1FDC						
(F1) Masse en charge maximale admissible (Kg) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base						
(F2) Masse en charge maxi en service (PTAC) (Kg) :	2832	2810	2810	2824	2818	2824	2818
(F3) Masse en charge maxi de l'ensemble (PTRA (Kg)	2757	2735	2735	2749	2743	2749	2743
(G) Masse en service (G1+75)(Kg) :	M1	M1	M1	M1	M1	M1	M1
(G.1) Poids vide national (PV) :	VASP	VASP	VASP	VASP	VASP	VASP	VASP
(J) Catégorie internationale :	AMBULANC (ambulance)						
(J.1) Genre national :	L-0067..07.00						
(J.3) Carrosserie (nationale) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base						
(K) Numéro de réception par type :	N.C	N.C	N.C	N.C	N.C	N.C	N.C
(P.1) Cylindrée (cm 3) :	Voir certificat de conformité du véhicule de base						
(P.2) Puissance nette maximale (KW) :	N.C	N.C	N.C	N.C	N.C	N.C	N.C
(P.3) Source d'énergie :	Voir certificat de conformité du véhicule de base						
(P.6) Puissance administrative (cv) :							
(Q) Rapport poids/puissance (moto cycle) :							
(S.1) Nbr. de places assises y compris conducteur :							
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt [dB (A)] :							
(U.2) Régime de rotation moteur correspondant :							
(V.7) CO^2 (g/km) :							
(V.9) Classe environnementale :							

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype à fait l'objet du procès-verbal de réception complémentaire ci-dessus
MENTION PARTICULIERE / LES PLACES ASSISES DE LA CELLULE SANITAIRE SONT RESERVEES AU PERSONNEL MEDICAL

B) Que le véhicule sort de nos ateliers le, **08/07/09**
-Pour être livré à : **DDSIS des VOSGES – 88198 GOLBEY**

Fait à COLOMBE le, **08/07/09**

Signé : Guy SOULIER

SANICAR
560, Route de Valfroide
38690 COLOMBE
Tél. 04 76 55 87 22 - Fax 04 76 55 [illegible]

NOTICE DESCRIPTIVE COMPLEMENTAIRE DES FOURGONS AUTOMOBILES MARQUE RENAULT

TYPE :

FDCYLH mod – FDC2L6 mod – FDC1L6 mod – FDCYL6 mod – FDC1LH mod - FDCDL6 mod – FDC2LH mod

CONSTRUCTEUR: RENAULT

CONSTRUCTEUR 2eme étape : **SANICAR SAS**

Capital 243 325,00€

Siège social et usine : 560 , Route de VALFROIDE

38690 COLOMBE

0 - GENERALITES

0.1. Constructeur
RENAULT SAS
13,15 Quai Alphonse le Gallo
92100 BOULOGNE - BILLANCOURT

0.1.1. Constructeur 2éme étape
SANICAR SAS
560, Route de VALFROIDE - 38690 COLOMBE

0.1.1.1 Nature de la transformation : modification en ambulance

0.3. Marque : RENAULT

0.4. Désignation commerciale : MASTER

0.5 Catégorie internationale : M1

0.6 Genre : V.A.S.P

0.7 Type et Version/

0.7.1. Type :
FDCYLH mod – FDC2L6 mod – FDC1L6 mod – FDCYL6 mod – FDC1LH mod - FDCDL6 mod – FDC2LH mod

0.8. Puissance administrative

FDCYLH mod	FDC2L6 mod	FDC1L6 mod	FDCYL6 mod	FDC1LH mod	FDCDL6 mod	FDC2LH mod
8 cv	8 cv	8 cv	8 cv	8 cv	8 cv	8 cv

1 - CONSTITUTION GENERALE

1.1. à 1.5. Conforme aux notices descriptives de base.

2 - MASSES ET DIMENSIONS

2.1. à 2.7. Conforme aux notices descriptives de base

2.8. Empattement :

4078 mm

Véhicules livrés carrossés

2.9 Poids du véhicule en ordre de marche

FDCYLH mod	FDC2L6 mod	FDC1L6 mod	FDCYL6 mod	FDC1LH mod	FDCDL6 mod	FDC2LH mod
2757	2735	2735	2749	2743	2749	2743
1534	1510	1510	1518	1518	1526	1518
1223	1225	1225	1231	1225	1223	1225

2.10. à 2.13 : Conforme aux notices descriptives de base

3 - MOTEUR

3.1. à 3.24 : Conforme aux notices descriptives de base

4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1. à 4.9. Conforme aux notices descriptives de base

5 - SUSPENSION

5.1. Avant : Conforme aux notices descriptives de base

5.2. Arrière : Conforme aux notices descriptives de base

6 - DIRECTION

6.1. à 6.2. Conforme aux notices descriptives de base

7 - FREINAGE

7.1. à 7.8. : Conforme aux notices descriptives de base

8 - CARROSSERIE

8.1. Carrosserie

Conforme aux notices descriptives de base avec les modifications suivantes :

Mise en place d'une séparation fixe, entre la cabine de conduite et la cellule sanitaire, équipée d'un guichet à vitres coulissantes.
Aménagement de la cellule, par un habillage en polyester
Mise en place de différents mobiliers de rangement
Mise en place d'un support de brancard coté gauche
Mise en place d'un siège avec ceinture 2 ou 3 points (sens de la marche)
Mise en place d'un siège avec ceinture 2 points (dos à la route)
Mise en place d'un avertisseur sonore homologué
Mise en place d'une rampe ou feux avant homologués
Mise en place d'une rampe ou feux arrière homologués

8.2. Conforme aux notices descriptives de base

8.3. Nombre de places assises : 2 ou 3 selon définition véhicule

8.4. Sièges :

8.4.1 A l'avant : 1 siège conducteur
1 siège ou une banquette 2 places

8.4.2 A l'arrière : 1 siège coté droit
1 siège dos à la route

Ces assises sont destinées au personnel d'intervention durant le transport

8.5. Conforme aux notices descriptives de base

8.6. Conforme aux notices descriptives de base

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages

8.7.1. à 8.7.5 : sans changement

8.8. à 8.11 Conforme aux notices descriptives de base

9 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1. à 9.12 : Conforme aux notices descriptives de base

9.13. Installation d'une rampe à 2 feux au xénon à l'avant
Installation d'un feu au xénon à l'arrière

10 - DIVERS

10.1. Accessoires

10.1.1. à 10.1.3. : Conforme aux notices descriptives de base

10.1.4. Sans changement mais adjonction d'un avertisseur électronique homologué

10.1.5 à 10.1.6 Conforme aux notices descriptives de base

10.2. Marques d'identité

10.2.1. Sans changement pour le constructeur
Pour SANICAR : Montant arrière de porte avant gauche .

10.2.2.à 10.2.3. : Sans changement

10.2.4. Les numéros d'identification commencent à :

FDCYLH mod	- VF1FD******36704922
FDC2L6 mod	- VF1FD******33750699
FDC1L6 mod	- VF1FD******33750699
FDCYL6 mod	- VF1FD******33750699
FDC1LH mod	- VF1FD******33750699
FDCDL6 mod	- VF1FD******36704922
FDC2LH mod	- VF1FD******33750699

Le numéro d'identification SANICAR commence à:
12400

10.2.5. Sans changement